



Dans ce numéro :

Edito	1
Fronde contre l'Agence Nationale du Sport	2
Organisation territoriale	2/3
Les parlementaires s'emparent du sujet des cadres techniques et sportifs d'Etat	3/4
INSEP : Ouverture d'une enquête pour de possibles abus de bien sociaux	4
La plongée des seniors	4 à 7
Inauguration des nouveaux locaux du CDOS 94 à Gentilly	7
Challenge olympique des familles 2019	7/8
A Vitry/Seine, deux arbitres agressés lors d'un match de futsal	8/9
ST Maur : ils ont fêté les 100 ans de la VGA	9
De Villeneuve St Georges au Sénégal : boxer contre les clichés	10/11
Le congrès des enfants de l'USEP au cœur de l'olympisme	11
Projet Sport-Nutrition	12/13
Actions sportives	13
Journée Olympique	13
Des champions à plusieurs facettes	14
A Limeil Brévannes, la salle multisports Maryan Kolaviac inaugurée	14/15
La FFSNW et un camping au Parc des Sports de Choisy	15
Sport et laïcité : le Ministère publie son guide	15

Nous arrivons à la fin de l'année scolaire 2018-2019.

Cette année a vu la mise en place de la nouvelle agence du sport (ANS), avec les diverses transformations du CNDS 2019, qui vient de clôturer le dépôt des dossiers.

Il devrait maintenant en découler les différentes orientations des politiques sportives que les Fédérations Sportives devront mettre place pour l'année 2020.

Les vacances scolaires tombent à point nommé pour transcrire ces nouvelles orientations.

Quant à nous, sans relâche, nous devons continuer à défendre la politique du sport pour tous, tout mettre en œuvre pour lutter contre les discriminations et la violence dans le sport et promouvoir encore et toujours le respect des valeurs olympiques

Que chacun passe un très bon été et se repose bien, car à la rentrée scolaire 2019-2020, d'autres tâches nous attendent.

W.L



Fronde contre l'Agence Nationale du Sport, attaquée devant le Conseil d'Etat

De hauts fonctionnaires du ministère des Sports ont porté devant le Conseil d'État les textes créant l'Agence nationale du sport (ANS). Ils jugent en effet ceux-ci trop fragiles pour que cette nouvelle structure puisse bien fonctionner. Ces recours, déposés mercredi 5 juin par l'Association professionnelle de l'inspection générale de la jeunesse et des sports (Apigjs), visent notamment à faire annuler l'arrêté du 20 avril validant la convention constitutive de l'ANS, et deux autres décrets.

Contactée, l'Apigjs, qui demande que le Conseil d'État statue en urgence, a confirmé l'information sans autres commentaires. Les inspecteurs généraux considèrent que « la fragilité juridique » de l'Agence ne permet pas de « garantir la continuité du service public du sport ». Leur initiative a déplu à Roxana Maracineanu, la ministre des Sports. « Elle considère que c'est une démarche regrettable, qui va à l'encontre de l'intérêt général, a fait savoir le ministère. Elle est d'autant plus étonnée

que certains inspecteurs généraux étaient candidats au poste de préfigurateur de l'agence. »

L'ANS, censée incarner les ambitions du sport français à l'horizon des JO de Paris 2024, avait été lancée au Stade de France le 24 avril dernier, avec une première assemblée générale suivie d'un conseil d'administration. Le but est de réunir dans un Groupement d'intérêt public (GIP) les acteurs du sport (État, collectivités territoriales, mouvement sportif et entreprises) pour leur confier la gestion de compétences exercées jusque-là par le ministère des Sports. Il s'agit notamment des subventions aux fédérations sportives pour le haut niveau.

Le Conseil d'État avait émis des réserves

Quant aux aides aux clubs amateurs, elles doivent être désormais confiées aux fédérations, sous le contrôle de l'ANS, alors qu'elles étaient auparavant distribuées par un établissement public, le

Conseil national pour le développement du sport (CNDS).

Mais, avant le lancement officiel, le Conseil d'État avait déjà émis des réserves sur ce nouvel objet, estimant qu'un GIP ne pouvait être financé que par un seul acteur, en l'occurrence l'État, qui a mis 350 millions d'euros sur la table, et ajoutant qu'une loi était nécessaire, pas seulement un décret ou un arrêté. Des points également soulevés par les inspecteurs généraux dans leurs recours.

D'après des sources parlementaires et proches du dossier, le gouvernement compte faire rapidement adopter par le Parlement des dispositions législatives pour faire taire les critiques. Le ministère des Sports fait face depuis des mois à la colère des syndicats et de ses agents qui craignent la disparition du corps des Conseillers techniques sportifs (CTS), ces cadres d'État qui interviennent dans les fédérations pour le haut niveau et le développement des pratiques.

Organisation territoriale : le ministère des Sport perd du terrain

Une circulaire du Premier ministre, « relative à la mise en oeuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'État », transfère plusieurs compétences du ministère des Sports à celui de l'Éducation nationale.

Amorcé depuis plusieurs mois, le rapprochement du ministère des Sports avec l'Éducation nationale se précise. Il est désormais détaillé

dans une circulaire du Premier ministre « relative à la mise en oeuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'État », datée du 12 juin et publiée le lendemain au Journal officiel. Certains y voient carrément le début de la fin du ministère des Sports. « Ce texte fait peur », confirme le sénateur (Union centriste) du Bas-Rhin Claude Kern, qui a des craintes pour le « devenir du

modèle sportif français ».

Un effort de « clarification des compétences »

Cette circulaire adressée aux préfets de région et de département, ministres et secrétaires d'État, a pour objectif de « désenchevêtrer les compétences de l'État et des collectivités » dans plusieurs domaines, dont le sport. Pour ce dernier, un effort de « clarification des compétences



La ministre des sports Roxana Maracineanu aux côtés du président de la République Emmanuel Macron

» est demandé en « transférant la mission formation certification à l'éducation nationale, après allègement de la mission et en étudiant la possibilité d'externaliser l'homologation des installations sportives, à l'exception de la compétence des lieux accueillant du public ».

Le transfert des compétences ne s'arrête pas là puisque le texte recommande de « recentrer les missions Sports, Jeunesse et Vie associative, les rapprocher de l'Éducation nationale et préparer la mise en oeuvre du service national universel (SVU) ».

Pour ce faire, la circulaire précise que la « mise en oeuvre du SVU sera assurée par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, qui se voit transférer les missions aujourd'hui exercées au sein des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) et des directions départementales de la cohésion sociale (DDCS) en matière de sport, de jeunesse, éducation popu-

laire et vie associative avec pour objectif de les revoir et de les positionner notamment au service de la mise en oeuvre du SVU ». « Le mot transfert n'est pas vraiment adapté, il faut parler de mutualisation de nos services », précise-t-on du côté de l'État.

« On ne veut pas du tout supprimer le ministère. C'est une demande ancienne des syndicats d'intégrer un grand pôle éducatif » - Élysée

La circulaire évoque aussi le rôle de l'Agence nationale du sport lancée le 24 avril. « S'agissant du Sport, où les compétences sont déjà largement décentralisées, une agence du sport associant État, collectivités et monde sportif (le monde économique est oublié) a été créée au niveau national. Les missions de l'État seront recentrées autour du soutien au sport de haut niveau et de l'intervention dans les territoires les moins favorisés. L'agence du sport déploiera son action au niveau régional, via les CREPS (centres de ressources, d'expertise et de performance sportives),

pour ce qui relève du sport de haut niveau, et au niveau départemental, via des équipes positionnées dans les directions des services de l'Éducation nationale (DASEN), s'agissant du sport pour tous dans les territoires les moins favorisés. Le préfet sera le représentant territorial de l'agence du sport qui n'aura d'autres services déconcentrés que ceux-ci dessus mentionnés », détaille le texte. « Entre l'Agence nationale du sport et le ministère de l'Éducation nationale, il ne reste plus grand-chose au ministère des Sports », estime un observateur averti. Un argument balayé du côté de l'Élysée : « On ne veut pas du tout supprimer le ministère. C'est une demande ancienne des syndicats d'intégrer un grand pôle éducatif ». Une version pas tout à fait partagée par certains syndicats, dont Solidaires Jeunesse et Sport qui dénonce une « deuxième lame » après la « réforme territoriale de l'État en 2011 qui avait déjà cassé les services ».

Source : L'équipe

« Le transfert des compétences ne s'arrête pas là puisque le texte recommande de « recentrer les missions Sports, Jeunesse et Vie associative, les rapprocher de l'Éducation nationale et préparer la mise en oeuvre du service national universel (SVU) ».

Les parlementaires s'emparent du sujet des cadres techniques et sportifs (CTS) d'Etat

Depuis deux mois, le mouvement sportif se mobilise contre un projet de loi qui prévoit le rattachement des cadres techniques et sportifs (CTS) d'Etat dans les fédérations sportives. Ils ne sont plus seuls. 70 députés ont cosigné une demande de commission d'enquête sur leur rôle, alors qu'au Sénat, une mission d'information sur l'avenir des CTS a été créée et devra rendre ses conclusions à la fin du mois de juin.

La montée de boucliers s'était

d'abord limitée qu'aux cadres concernés. Puis, les fédérations ont pris le relais, suivies par les sportifs de renom eux-mêmes (Renaud Lavillenie, Kevin Mayer, Nikola Karabatic...). Désormais, la mayonnaise semble prendre et ce sont des parlementaires qui s'emparent d'un sujet qui pourrait devenir épineux pour le gouvernement.

70 députés ont cosigné une demande de commission d'enquête sur le rôle des 1.600 cadres d'Etat du sport français, tandis qu'une mis-

sion d'information sur leur avenir a été créée au Sénat, les parlementaires s'inquiétant à nouveau d'un éventuel transfert de leur gestion aux fédérations qui suscite beaucoup de craintes à cinq ans des Jeux olympiques de Paris -2024.

L'ancienne ministre des Sports, Marie-George Buffet, signataire

La proposition de résolution, portée par les députés Régis Juanico (Généralistes, app-PS) et l'ancienne ministre des



Sports Marie-George Buffet (PCF), est soutenue par des parlementaires PS, PCF, LFI et LR, ainsi que deux députés de la majorité LREM, Aude Amadou et Pierre-Alain Raphan.

Le texte des députés propose une commission d'enquête pour examiner le statut des CTS et les éventuelles conséquences d'un transfert de gestion aux fédérations. "Cela fait des mois que cette crise est ouverte, il faut que le Parlement se saisisse de la question", a expliqué à l'AFP Régis Juanico. A ce stade, la commission d'enquête a peu de chances de voir le jour, les groupes politiques signataires ayant épuisé leur droit de tirage avant la prochaine session de septembre, "mais la conférence des présidents (à l'Assemblée) peut s'en saisir, à eux de prendre leurs responsabilités", a souligné M. Juanico.

Au Sénat, c'est une mission d'information qui a été créée sur "l'avenir des conseillers techniques et sportifs". Elle devait présenter ses conclusions avant la fin du mois de juin. Pour son rapporteur Michel Savin (LR), "les CTS constituent un maillon essentiel du modèle sportif français et leur transfert brutal aux fédérations, pour des raisons essentiellement budgétaires et sans véritable concertation, constituerait une prise de risque considérable" pour les Jeux olympiques à venir, mais aussi "pour le développement du sport pour tous sur l'ensemble des territoires". Le projet de loi de transformation de la fonction publique, dont l'article 28 peut permettre le transfert obligatoire des CTS aux fédérations sportives, doit arriver prochainement pour examen au Sénat.

Les syndicats voient dans ce projet de loi le

"démantèlement d'un service public", les fédérations craignent que les subventions promises par l'Etat pour prendre en charge les CTS ne soient pas éternelles et des sportifs de haut niveau ont affiché leurs inquiétudes.

Le 21 mai, la ministre des Sports Roxana Maracineanu a annoncé une "large concertation" pour tenter de calmer le jeu, en promettant qu'elle ne passerait "pas en force" et qu'un rapport lui serait remis en octobre avant de prendre une décision. Mais "la fermeture définitive des concours de recrutement comme cela est annoncé (par le ministère), risque de faire chuter le nombre de CTS de 25% en cinq ans, c'est-à-dire 2024, et de 50% d'ici 10 ans", s'inquiètent les députés dans leur proposition de résolution, déposée mardi 4 juin.

Source : AFP



INSEP : ouverture d'une enquête pour de possibles abus de bien sociaux

L'enquête a été ouverte suite à un contrôle de la Cour des comptes.

L'Insep, l'Institut national du sport et de la performance, fait l'objet d'une enquête sur de possibles abus de biens sociaux, ouverte par le parquet de Paris à la fin du mois d'avril. Elle a été confiée à la brigade de répression de la délinquance économique.

Elle fait suite, de source proche du dossier, à un contrôle de la Cour des comptes, a appris franceinfo mardi 11 juin.

Au cœur de l'enquête : la revente de neuf packages pour les JO de Rio, dont quatre ayant profité à des proches de Jean-Pierre de Vincenzi, ancien directeur général de l'Insep de 2013 à 2017. Ce dernier contacté par

franceinfo nie toute irrégularité. Il parle d'une analyse de chiffres qui ne correspond pas à la réalité. Il n'a pas encore été entendu par les enquêteurs.

Le ministère des Sports indique de son côté qu'une enquête de son Inspection générale est actuellement en cours.

Source : Franceinfo



L'INSEP

La plongée des seniors—Portrait

Les plongées à 55, 60, 70, 88... mètres ? Non, années ! C'est un fait, le nombre de seniors en plongée augmente. Qui sont-ils ? Quelles différences entre un vieux plongeur et un plongeur vieux ? Attention, le chiffre peut pa-

raître cruel mais c'est la règle : est considéré comme senior tout de plus de 60 ans ! Certains disent même 55 ans ... et le quatrième âge démarre à 80 ans. Il y a toute une génération de seniors qui arrive. Mathématiquement,

les baby-boomers sont devenus des papy-boomers... Visibles car ils voyagent grâce à un pouvoir d'achat souvent important, leur nombre va continuer à croître jusqu'en 2030. Puis ils vont régresser en pourcentages et en



nombre absolu.

Rappel du vieil adage : il n'est que de bons vieux plongeurs. Il y avait bien la célèbre Leni Riefensthal qui plongeait à 98 ans aux Maldives, deux ans avant son décès. Et Albert Falco, le commandant de la Calypso, qui plongeait toujours à plus de 80 ans ou encore Marcel Isy-Schwartz, alerte plongeur nonagénaire pour ne citer que quelques plongeurs fameux. Quant à Micheline, notre doyenne française de presque 90 ans, elle pourrait être la plongeuse licenciée la plus âgée d'Europe, et notre mascotte.

Micheline, 89 ans, une duchesse

La femme qui est dans notre palanquée n'a plus vingt ans depuis longtemps (depuis 69 ans exactement) chanterait Serge Reggiani. Les yeux cernés d'un masque noir, les seins si lourds (ça sûrement pas), de trop d'amour (cela ne nous regarde pas!), toujours pas usée par trop de plongées. Si vous la rencontrez, gardez vos sarcasmes. Ne riez pas, admirez la. Son enthousiasme nous rassure. Cette plongeuse-là, notre perle, notre reine, notre duchesse...

"89 ans ? Pardon ?". "Oui, tu as bien entendu, elle a plongé avec nous hier, sans problème, et elle a 89 ans !" me raconte Pascal Kobeh, photographe sous-marin bien connu. Cela paraît incroyable. Et voilà qu'elle apparaît dans l'entrée de ce petit hôtel paumé à Madagascar, en robe chemise bleue, légèrement bronzée. Micheline, 1,60m, 48 kg et toute mouillée en sortie de plongée. Frêle dame élégante aux yeux bleus coquins, les cheveux blonds impeccablement brushés (par quel miracle ? me suis-je

d'ailleurs demandé avec jalousie) et, on le sent tout de suite, de très bonne éducation. Elle est toujours ravie, très à son aise : "Ici, ce n'est pas le paradis, mais on s'en approche." Souriante, voire rigolarde avec le punch d'un soir, et avec ce rire perlé de dame cultivée.

Il faut dire que le couple adorable du centre de plongée Sakalav Diving a accepté tout de suite de la recevoir, et deux années de suite. Nathalie, "honorée et ravie de l'accompagner" la chouchoutait pour le plaisir car Micheline est une plongeuse absolument comme les autres. Il faut cependant reconnaître que la barge malgache était un peu haute pour remonter sur le bateau. Elle prenait donc "l'ascenseur local" c'est-à-dire que l'équipage la soulevait par les épaules avec enthousiasme. Pas assez prudente, mamie Mimi. La voyant marcher en tongs, plutôt instables, tout le monde au club lui a fait promettre de mettre désormais de vraies chaussures ...

Mimi plonge à 89 ans, tout simplement. Et alors ?

Micheline n'est jamais malade. Les médecins font faire régulièrement à cette octogénaire toute une batterie de tests, et ne trouvent aucune contre-indication à la plongée. Micheline avec ses 89 ans n'est pas un cas isolé, comme le prouvent de nombreux témoignages. Elle reconnaît qu'elle n'a commencé à se sentir vieillir que vers 76 ans. "Plonger me fatiguerait ? Ah non alors, ça me fait un bien fou !" Depuis 5 ans seulement, elle se limite à deux plongées par jour au lieu de 3, et se ménage un jour de repos dans la semaine. Le plus remarquable est sa con-

dition physique bien sûr (elle paraît 70 ou 75 ans), mais surtout son envie persistante de voyager, de braver l'anxiété et les incertitudes d'un très long voyage. Etonnante femme : partie de Concarneau un matin vers 10 heures, il lui faudra prendre des trains, 3 avions, de longs transits, des bus, encore des trains, des taxis et des transferts, pour arriver 30 heures plus tard à l'hôtel familial Le Grand Bleu, sur l'île malgache... Seule, mais avec son gros sac de plongée. Affronter l'inconnu, "à son âge"- "maintenant" dit-elle dit plus élégamment - c'est un peu l'aventure tout de même. Téméraire, Micheline aime se lancer des défis. Elle fait 2 à 4 séjours de plongée par an au bout du monde, en solitaire. Elle avait des amis plongeurs mais eux, à 70 ans, ils ont arrêté. Elle voyage maintenant seule: "En fait, ça me plaît de voyager seule. Mais c'est tout de même difficile d'être seule tout le temps et d'aller seule ... au restaurant ." Total respect.

Digne à la ville, indigne à la mer

A Concarneau où elle réside depuis 3 ans, le moniteur du club était méfiant au départ. Il a pensé à un caprice de vieille dame fragile, mais il a vite compris qu'il avait affaire à un caractère bien trempé, et non à une plongeuse d'opérette. elle surprend son monde. On trouve qu'elle n'a pas la tête à ça. "On me prend pour une citadine fragile;" dit-elle dépitée. Son appétit de la vie fait qu'elle va au bout des choses. Micheline a toujours été sportive, certes. Elle a piloté des bolides, a flirté avec les avions, elle nage, joue à la pétanque, fait de la musique et fonce à ski. Avec un ami de 86 ans, qui "commençait à faiblir", Mi-



« Même en bonne santé, le plongeur senior est plus fragile à cause du vieillissement naturel du corps. Il ne faut pas ignorer que sa santé peut se dégrader plus rapidement qu'à 40 ans. . »

cheline se cherche encore un sport supplémentaire. "La piscine, ça m'énerve. Les randonnées de vieux m'agaçant et j'ai horreur des groupes en plus." Pour ses 80 ans, sa famille lui a offert ... un saut en parachute ! À peine rentrée de Madagascar, Micheline se demande où elle va repartir. Sachant que son planning est très chargé avec le ski, la plongée aux îles de Glénan et les compétitions de pétanque. Elle rêve de plonger sur la barrière de corail australienne et, dit-elle « Vite, avant de prendre de l'âge ! À chaque voyage, je me dis que c'est la dernière fois. Cependant je le dis de moins en moins... Je pense, bien sûr, à la mort. Mais ça m'irait très bien de finir en mer. En tout cas, ça m'ennuierait de ne pas continuer ma belle vie.

« Ma combi de 3mm et ma souris sont aussi vieilles que moi » rigole-t-elle. Chaque année, elle hésite à changer son matériel, en raison de son grand âge. Dans son sac, un masque, des palmes, un ordinateur, de l'aspirine, un peu de maquillage, de quoi se faire son brushing discret, le soir. Toujours élégante, un maillot de bain choisi avec goût, 2 shorts bleus marines impeccables. Le centre de Sakalav, à Nosy Be, lui a offert un bandeau jaune pour retenir ses cheveux, elle le portera désormais dans l'eau.

7 questions au Dr Alain Gérard, médecin fédéral

• **Qu'est ce qu'un plongeur senior ?** Ça dépend du plongeur et il y en a 3 types. Celui qui a commencé jeune, très entraîné et qui continue à plonger sur le même rythme. Le retraité actif qui continue à plonger avec de l'entraînement. Et le vieux plongeur qui devient un

plongeur vieux, c'est à dire physiologiquement dégradé et donc à dangers. En fait, c'est la notion « d'engagement » qui va définir ce qui est interdit. On ne peut pas définir d'âge précis, variable selon les individus. Il vaut mieux un « vieux » en pleine forme et qui a une bonne réponse au test d'effort, qu'un « jeune » gros et en moins bonne condition.

• **Le Senior est-il un plongeur comme les autres ?** Même en bonne santé, le plongeur senior est plus fragile à cause du vieillissement naturel du corps. Il ne faut pas ignorer que sa santé peut se dégrader plus rapidement qu'à 40 ans. À sa décharge, il est souvent prudent et expérimenté. Attention aux médicaments qui interfèrent : particulièrement les antihypertenseurs, fréquents dans cette population puisque 20% à 30% en prennent. Ne pas négliger les neuroleptiques (somnifères, anxiolytiques...) qui potentialisent la narcose (même à 30 mètres). De plus, le senior est souvent en surpoids. La seule règle est de parler avec son médecin et de parler de tout, sans mentir. Nous voyons de plus en plus d'accidents cardiaques et respiratoires, dus à un problème de santé et non à un accident de plongée.

En fait, c'est un phénomène révélé par la plongée et qu'on méconnaissait auparavant. Avec l'âge, les sécrétions hormonales et le système cardiovasculaire sont modifiés. Donc on supporte moins bien la déshydratation. Rappelons qu'on perd entre un demi et un litre d'eau en une heure de plongée. La pression sous

l'eau impose des modifications physiologiques et donc une adaptation cardiaque, qui ordonne aux reins de lâcher de l'eau dans la vessie (ce qui entraîne l'envie connue d'uriner). Les années altèrent de deux façons : le système est moins efficace pour se réguler et le coeur est moins efficace. Il y a alors un risque beaucoup plus important d'oedème du poumon. Pour ne rien vous cacher, tout le monde peut en faire en plongée mais le corps des plus jeunes résout le problème qui passe alors inaperçu. Cependant, cela peut aussi arriver à 50 ans. Le senior est juste plus proche d'avoir un problème qu'à 20 ans.

• **Quels sont les signes précurseurs d'un oedème pulmonaire ?** On tousse beaucoup, on s'étouffe, on salive beaucoup avec, parfois, un peu de sang. Il faut alors remonter.

• **Faut-il plonger différemment ?** Le senior doit faire beaucoup plus de tests avant de partir. Le mieux est de consulter son médecin traitant, connaissant de préférence la plongée, mais qui adressera éventuellement à un confrère plus spécialisé en médecine hyperbare s'il le juge nécessaire. Faire un bilan cardiaque tous les 2 ans, puis, éventuellement une épreuve d'efforts. Le système de décompression est conçu pour un homme jeune, mince et sportif ! Or le senior sort de ces normes. Il est vrai que maintenant tous les calculs ont été pondérés. Évitez les plongées avec paliers. Plongez au nitrox, car il y a moins d'azote et la désaturation est alors moins fatigante. Attention, avec l'ordinateur réglé sur « air à 21% ». C'est parti-

culièrement conseillé pour la femme, qui a 15% de graisse alors que l'homme n'en a que 10%. Quant à l'obésité, c'est le brouillard absolu et on ne sait rien sur les conséquences médicales en plongée. Il n'est pas conseillé de dépasser les 30 mètres et encore moins les 50 mètres car les tissus désaturent moins efficacement. Mais, encore une fois, tout dépend de l'individu, de son engagement et des circonstances. Évitez les eaux inférieures à 15° à cause du système qui se régule moins bien. 1 à 2 plongées par jour maximum. Remontez lentement. Surtout boire beaucoup, particulièrement en pays tropical. Avoir envie d'uriner avant et pendant la plongée est un bon signal.

Une mise à l'eau et une sortie adaptées : se méfier des remontées sur des échelles. Pas de saut droit, qui peut être trop violent. Il y a désormais des bateaux avec des ascenseurs et de plateformes. Pas de combinaison trop petite. Éviter le portage du matériel. En résumé, être raisonnable, bien s'écouter et ne pas forcer.

• **Dans les clubs, faut-il faire des palanquées de seniors ?** Bien sûr que non ! Il faut juste équilibrer les compétences. Le senior ne pose pas de problème, il est seulement plus fragile, avec des marges de sécurité moindres. Tout ce qui est vrai pour un plongeur l'est

encore plus chez lui. Vous savez, les clubs apprécient les anciens car ils aiment être encadrés par des moniteurs et ça en fait de bons clients.

• **70 ou 80 ans marquent-ils une limite ?** Non, il n'y a pas de chiffres précis. À voir selon chaque individu. C'est le médecin qui conseille et qui, éventuellement, prescrira des limitations.

• **Peut-on faire plonger ses parents ?** Évidemment que oui. Faire un baptême n'est pas plus dangereux à 70 ans qu'à 20 ans, puisque c'est très encadré.



Inauguration des nouveaux locaux du CDOS 94 à Gentilly

Le 27 mai 2019 en présence du Vice président du Conseil Général, Monsieur Daniel GUERIN, de Monsieur GUILLOTON, Directeur de la DDSCS représentant le préfet du Val de Marne, de Monsieur ALLAIS, adjoint au maire chargé des sports de la municipalité de GENTILLY et de Monsieur Michel JOMIN représentant Madame Evelyne CIRIEGI, présidente du Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile de France, qui nous a rejoint en fin de soirée, nous avons inauguré nos nouveaux locaux à GENTILLY. Le CDOS 94 et les comités hébergés

étaient précédemment basés à Créteil.

Après les traditionnels discours dans la grande salle du rez-de-chaussée, et comme le temps le permettait, nous avons reçu nos invités sur la terrasse pour un moment convivial et festif.

De nombreux présidents de comité départementaux, ou leurs représentants étaient ce soir-là parmi nous.

Notre photographe attitré, André DONZON nous a fait de très belles photos.

16 comités départementaux

bénéficient d'un bureau et d'un lieu de stockage pour son matériel ainsi que 3 comités départementaux supplémentaires qui bénéficient uniquement d'un lieu de stockage.

La maison Val de Marnaise des sports n'est pas réservée aux comités départementaux logés, c'est aussi un espace pour tous les comités départementaux affiliés au CDOS 94 qui peuvent disposer des salles de réunion ou de la réception de leur courrier.



Challenge olympique des familles 2019

En cette année 2019, c'est sous le soleil que s'est déroulée l'édition 2019 du Challenge Olympique des Familles ! Plus de 300 partici-

pants au rendez-vous, pour se mesurer lors des activités du challenge comprenant des activités de précision, de force et de vitesse.

Les familles présentes lors de cette journée sont parfois des habitués qui viennent chaque année retenter leurs chances aux épreuves afin de rempor-



ter une coupe. La majeure partie des participants viennent de Champigny mais aussi de toute la région Île-de-France, cette année le participant venant du plus loin venait de Marseille !

En périphérie du Challenge des Familles, des activités de découverte et ludique avaient lieu, parmi celles qui ont attiré le plus de monde, on compte notamment le golf, le

tir à l'arc, la course de fauteuil ainsi que le saut en longueur et le lancer de vortex du côté athlétisme.

Les participants, allant de 3 à 62 ans pour cette édition 2019, avaient également la possibilité d'essayer le quidditch, le baseball, l'escalade et même l'overboard, mais il y avait également une petite formation aux premiers secours et un stand nutrition.

Chaque année de nouvelles disciplines font leur apparition, et certaines demeurent présente grâce à leur attractivité spectaculaire.

Nous remercions gracieusement les personnes sans qui cette journée ne serait pas une telle réussite chaque année, notamment nos partenaires et les comités départementaux.

A Vitry sur Seine , deux arbitres agressés lors d'un match de futsal

Le complexe sportif Georges Gosnat de Vitry-sur-Seine était en ébullition début juin pour la finale de coupe du Val-de-Marne de futsal entre les locaux de l'AS Vitry et Bords de Marne Futsal. Au coup de sifflet final, une horde de spectateurs mécontents du résultat s'est ruée sur l'arbitre central et son assistant qui ont failli se faire lyncher.

En temps normal, une finale de coupe s'achève par la distribution du trophée aux vainqueurs sous les applaudissements des spectateurs. Mais jeudi soir, c'est en catimini, à l'abri des vestiaires que les organisateurs sont allés remettre les récompenses aux joueurs. La fête a été gâchée par l'irruption sur le terrain de plusieurs dizaines de spectateurs venus menacer de mort puis frapper l'arbitre central qu'ils accusaient d'avoir injustement interrompu la rencontre avant la fin du temps réglementaire. Menés 0-3 par les visiteurs, les supporters Vitriots espéraient voir les leurs recoller au score. Et l'ambiance est montée d'un cran lorsque l'AS Vitry est enfin parvenue à réduire l'écart en inscrivant deux buts, suivis à chaque fois

d'un envahissement du terrain d'une partie du public pour manifester sa joie. Pendant toute la rencontre, l'arbitre assistant, qui court le long de la ligne de touche, toute proche de la tribune, est la cible d'injures et s'est même fait cracher dessus. L'égalisation est à portée de vue pour les locaux mais Bords de Marne Futsal parvient à conserver son maigre avantage de trois buts à deux lorsque l'arbitre central siffle la fin du match.

Incompréhension sur le terrain et dans les tribunes, Vitry pensait disposer de plus de temps de jeu et une partie des vaincus crie à l'injustice. Des personnes se ruent alors sur le terrain. L'arbitre assistant parvient à se réfugier dans un vestiaire in-extremis, mais son collègue au sifflet est rapidement cerné. Autour de lui, se sont regroupés des dizaines de jeunes hommes qui lui assènent des coups de poing et coups de pieds tout en l'insultant. Par miracle, l'arbitre est extirpé du gymnase par une porte dérobée et peut finalement regagner les vestiaires. Il s'en sortira finalement avec quelques contusions. Les deux jeunes

hommes ont déposé plainte contre X au commissariat mais la probabilité que la procédure aboutisse est compromise, faute d'avoir pu identifier les auteurs des coups.

A la suite de ce malheureux incident, l'Unaf 94, la section locale de cette association de défense des arbitres a condamné ces actes et ouvertement critiqué les organisateurs de la compétition. «Le match a été joué dans un lieu non sécurisé avec un public à risque et sans mesures prises par l'organisateur, le District du Val-de-Marne et sa commission des coupes, et cela n'est pas la première fois (...)

Plus aucun arbitre n'ira officiel sur un match de ce type sans garanties apportées quant à la sécurité des acteurs, nous y veillerons, et s'il faut quitter le site, nous le quitterons», a réagi l'Unaf 94. Pour l'association, des alternatives auraient été possibles, comme l'organisation de la finale sur un terrain neutre, ou encore la réunion de la commission de prévention des matches à risque.

Y a-t-il un problème avec la pratique du futsal ?

« Selon le District, la politique de sévérité en matière de sanction disciplinaire et les initiatives mises en œuvre ont toutefois permis de faire baisser en volume les agressions et incidents ces dernières années. ».

Si le président de l'Unaf du Val-de-Marne, Renaud Hocq, recense régulièrement des actes d'incivilité et de violence dans toutes les catégories d'âges et sur tous les terrains, il insiste sur les incidents qui émaillent les rencontres de futsal. « C'est une discipline dont le succès est plutôt récent, alors, à la différence des clubs de foot à XI qui sont très structurés avec des équipes de bénévoles qui assurent les fonctions de dirigeants et d'éducateurs, les clubs de futsal sont moins bien organisés. Ils sont moins responsables. Ajoutez à cela le contexte défavorable des matches qui se déroulent tard le soir devant des publics difficiles dans des installations non sécurisées, cela aboutit forcément à des problèmes. Il y a trois ans déjà en finale de coupe du Val-de-Marne, à Villiers-sur-Marne,

nous avons été agressés, des pétards avaient été lancés sur le terrain. Nous avons frôlé le drame. Je pense que l'on a voulu mettre la charrue avant les bœufs en organisant des compétitions alors que la discipline n'est pas encore bien organisée. »

Le président du District de football du Val-de-Marne, Thierry Mercier partage le constat de Renaud Hocq sur la pratique du futsal. « J'ai provoqué une réunion après cet incident. Dès la semaine prochaine, nous allons essayer de trouver une parade à ces dérives. Il ne faut pas cependant critiquer toute la discipline. Nous avons dans le département des clubs très organisés comme Bords de Marne Futsal qui compte plusieurs centaines de licenciés. Cela dit, nous comptons également beaucoup de clubs

avec une vingtaine de licenciés, des amis qui ont à la fois leur casquette de joueur, mais aussi celle de dirigeant. Si jamais nous ne parvenions pas à endiguer ces problèmes, alors nous n'hésiterons pas à supprimer purement et simplement la coupe du Val-de-Marne. Ce serait l'ultime étape », prévient-il.

Selon le District, la politique de sévérité en matière de sanction disciplinaire et les initiatives mises en œuvre ont toutefois permis de faire baisser en volume les agressions et incidents ces dernières années. « Nous en comptons plus de 5000 par saison il y a quatre ans et nous sommes passés aujourd'hui en dessous des 3000 », souligne Thierry Mercier.

Source : 94citoyen



Saint-Maur : ils ont fêté les 100 ans de la VGA

La VGA est le 4^e club français avec plus de 10 100 adhérents et le plus complet du territoire avec pas moins de 42 sections depuis sa fusion avec la Stella Sports Saint-Maur. Parmi celles les plus compétitives se trouvent le handball, le football notamment féminin, le plongeon, l'athlétisme, le tennis de table, l'escrime et le volley-ball.

Beaucoup de sportifs emblématiques sont issus des rangs de la VGA. Parmi eux, plusieurs plongeurs du club ont participé aux Jeux olympiques : Christiane Wiles-Mazurier à Munich en 1972, Isabelle Arène à Moscou en 1980, Frédéric Pierre à Séoul en 1988 et Barcelone en 1992, Julie Danaux à Atlanta en 1996, Odile Arboles-Souchon, Julie Danaux, Fré-

déric Pierre à Sydney en 2000, Audrey Labeau à Pékin en 2008, Audrey Labeau et Damien Cely à Londres en 2012 et plus récemment Benjamin Auffret, classé 4^e en 2016 aux JO de Rio de Janeiro et Champion d'Europe en 2017 à Kiev.

D'autres sportifs du club ont également participé aux JO : En 1968, trois athlètes de la VGA participent aux Jeux Olympiques de Mexico (Mexique).

En 1988, Jean-Michel Henry, épéiste de la VGA, est champion olympique de Séoul (Corée du Sud) avec l'équipe de France.

En 2004, 3 athlètes de la VGA, Madeleine Yamechi, Véronique Mang et Xavier Noël, participent aux Jeux Olympiques d'Athènes

(Grèce). Véronique Mang remporte une médaille de bronze en athlétisme avec l'équipe de France (relais 4 x 100 m).

Tandis que d'autres participent aux championnats du monde de leur catégorie à l'image d'Alexandre Blaszyck en 2007 qui devient champion du monde junior à l'épée ou de Bernard Halgand qui devient en 2008 vice-champion du Monde Vétérans d'Haltérophilie.

Pour fêter les 100 ans du club, les événements se succèdent cette année.

C'est une institution à Saint-Maur. Pour souffler la centième bougie, une grande kermesse sous forme de village des sports était organisée au stade Adolphe-Chéron, samedi 22 juin, réu-



nissant de nombreux adhérents du club sportif.

Foot, saut à la perche, athlétisme, paddle... plus d'une centaine de licenciés et de familles ont répondu à l'appel de la VGA. Derrière la buvette, Yanis, 24 ans, retourne les merguez fumantes et plonge les frites dans l'huile. Inscrit à la VGA depuis l'âge de cinq ans, il a longtemps pratiqué le football en club avant de se reconvertir en entraîneur des catégories de jeunes féminines.

« La VGA, c'est une ambiance très familiale, c'est évident, avance Yanis, qui a grandi à Saint-Maur, dans le quartier de La Varenne. « Il y a une forte entraide entre les sections. Par exemple, avec mes

féminines, nous n'avions pas de bus un dimanche pour aller faire un tournoi. Eh bien, la section boxe de la VGA nous a prêté le sien ! ».

La force du club : l'entraide Une entraide symbole du club, qui en a fait sa force depuis un siècle. La VGA a vu défiler plusieurs champions olympiques. Autrefois aux couleurs vert et bronze, la VGA adopte ses couleurs actuelles (bleu et or) en 1946 seulement. En 1968, trois de ses athlètes participent aux Jeux olympiques de Mexico. Puis plusieurs plongeurs sont qualifiés aux éditions de Barcelone (1992), Atlanta (1996) et Sydney (2000). En 2008, la VGA dépasse les 7 300 membres. C'est aussi l'année où Bérénice a commencé à y jouer au football. La latérale

gauche entraîne désormais les U 11 féminines (moins de onze ans). Et elles ont de quoi s'inspirer au club : la section professionnelle joue le milieu de tableau en deuxième division féminine. « J'ai deux entraînements par semaine et j'entraîne les petites. La VGA, c'est toute ma vie », sourit Bérénice, maillot jaune sur les épaules.

Malorianne, milieu défensif dans la même équipe, arbore le tee-shirt de la VGA. « Ce que j'aime dans ce club, c'est qu'il y a la place pour le loisir et la compétition », affirme-t-elle. Deux domaines dans lesquels la VGA comble les Saint-Mauriens depuis cent ans.

Source : Le Parisien



Malorianne (à gauche) et Bérénice, footballeuses de la VGA, fêtent le centenaire de l'association omnisports de la ville.

De Villeneuve Saint Georges au Sénégal : boxer contre les clichés

Une quinzaine d'élèves de l'association sportive du collège Jules Ferry de Villeneuve Saint-Georges s'est envolée au Sénégal fin avril. Sur place, elles et ils ont enfilé leurs gants de boxe pour lutter contre les discriminations sexistes dans le sport et promouvoir la pratique de la boxe au féminin.

« Il y a deux ans, la professeure nous a proposé de faire un voyage humanitaire au Sénégal. Pour le financer, nous avons donné des cours de boxe » explique Noa, 17 ans, élève au lycée Arago de Villeneuve. Claire Dramé est professeure d'EPS au collège Jules Ferry de Villeneuve Saint-Georges et anime les cours de boxe de l'association sportive du collège. En avril dernier, elle a emmené une quinzaine d'élèves -très majoritairement des filles- au Sénégal pour lutter contre les

discriminations sexistes dans le sport.

Le projet est né l'année dernière, quand la plupart des élèves étaient en troisième. Mais face aux difficultés d'organisation, le voyage a été repoussé. « Maintenant les filles sont au lycée, mais elles continuent la boxe ici » explique Claire Dramé.

« L'idée était de promouvoir le sport au féminin. Les filles étaient super investies, ça fait plaisir ! » s'enthousiasme l'enseignante. La dizaine de jeunes filles et les trois garçons du voyage ont donné des cours de boxe à des jeunes dans un village à 90 km de Dakar, la capitale.

Les apprenties boxeuses ont également distribué des équipements pour les clubs locaux, ainsi que du matériel médical et scolaire. « Certains n'avaient pas de chaus-

sures, et pour l'eau c'était compliqué. Nous, on a de la chance » commente Terna, 15 ans. Désormais, l'enseignante voudrait pérenniser le projet pour accompagner les élèves sénégalais sur la durée.

Boxer au féminin

200 jeunes sénégalais ont profité des ateliers de boxe dispensés par les filles. « Ils auraient tous voulu participer. Ils montaient sur les murets pour regarder », se souvient la prof de sport. Mais si l'objectif premier était de favoriser la boxe féminine, les clichés ont la vie dure. « En majorité, ce-sont des garçons qui étaient volontaires. Je pense que c'était par rapport à leur famille, les filles ne pouvaient pas », explique Claudia, 17 ans, qui veut devenir coach sportif. Même en France, il est parfois difficile pour une fille de



pratiquer un sport réputé violent. « Ma mère ne veut pas que je fasse de la boxe, elle a peur pour moi » confie Sonia, 15 ans. Une situation récurrente selon Claire Dramé, qui a réussi à faire changer certaines mentalités. « J'ai fait un travail ici sur le public féminin. Les familles sont rassurées, ça se ressent sur les inscriptions. Pour les

quatrième et troisième, on a 80% de filles!»

Une fois les parents convaincus, les filles doivent encore faire face à une certaine incompréhension. « Les gens ne me croient pas quand je dis que je fais de la boxe. On me dit que je dois être nulle. Quand je dis que je suis championne on me croit en-

core moins » soupire Terna. Pourtant, de la boxe, elles savent en faire. En rentrant du Sénégal, les filles de l'association sportive du collège Jules Ferry ont participé au championnat de France scolaire UNSS. « Elles ont toutes été titrées championne, deuxième ou troisième ! » salue leur professeure.

Le Congrès des enfants de l'USEP au cœur de l'olympisme

Venus de toutes les régions de France, outremer compris, 80 enfants adhérents de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) réunis en congrès national à Paris ont travaillé sur les propositions remontées des territoires afin de rédiger un manifeste. Samedi 22 juin, dans l'amphithéâtre du Comité national olympique, ils en ont proposé un aperçu aux officiels de l'Éducation nationale et du mouvement sportif. Avant de poser à ceux-ci des questions qui n'avaient rien d'innocentes. Un à un, les enfants appelés se sont levés de leur siège, intimidés à l'idée de s'exprimer à la tribune du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Se faire les porte-parole des 750 000 enfants de l'USEP, c'est une responsabilité... Mais leur voix n'a pas tremblé au moment de donner la primeur à leurs camarades, et aux représentants de l'Éducation nationale et de l'olympisme, de plusieurs préconisations appelées à figurer dans le manifeste par lequel le sport scolaire de l'École publique entend apporter sa contribution à l'héritage de Paris 2024.

Un avant-goût du manifeste
Les formulations restent à

peaufiner, mais on sait d'ores et déjà qu'il sera question de « s'engager dans un esprit sportif et solidaire ». D'autres préconisations sont très concrètes : par exemple, « prévoir de venir, le jour de la rencontre, par ses propres moyens, à pied, à vélo ou en partageant le bus ». Ou encore : « veiller à inclure les enfants en situation de handicap ».

Les jeunes congressistes souhaitent que les plus grands organisent « des rencontres pour les maternelles » en allant les chercher « dans leurs classes » avant de « leur expliquer les jeux ». Ils proposent aussi d'inviter les écoles non encore affiliées à l'USEP, « pour leur montrer le fair-play, expliquer les rôles, présenter l'association et les enfants et partager des moments conviviaux ».

Quelques minutes plus tôt, la présidente de l'USEP, Véronique Moreira, rappelait que, « pour ses 80 ans, l'USEP a fait le choix de donner la parole aux enfants ». Le but était qu'ils « expriment leur vision du sport, des Jeux olympiques et paralympiques et des valeurs de l'olympisme », « débattent sur les problématiques d'égalité entre filles et garçons, de citoyenneté, de développement durable », et

« vivent l'expérience de la démocratie représentative ». Un programme respecté à la lettre.

Des questions très politiques
Les enfants n'ont pas manqué de profiter de la présence de personnalités pour les interroger. Ils pensaient s'adresser au ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer. Pour cause d'agenda trop chargé, c'est Christian Audeguy, de la direction générale de l'enseignement scolaire, qui le représentait. Les questions n'étaient pas faciles : « Quel est l'avenir du sport à l'école ? » ; et « Est-ce que l'USEP et l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire : fédération scolaire pour le second degré) c'est pareil ? » L'avenir du sport à l'école, le chargé d'études sport du ministère l'annonce « resplendissant ». Et l'USEP et l'UNSS, oui c'est pareil, mais en même temps non c'est différent...

La troisième question n'était pas moins piège : « Dans notre école, nous avons un camarade qui a un handicap moteur. C'est toujours très compliqué de l'emmener avec nous en sport car nous n'avons pas le matériel adapté. Pourriez-vous donner les moyens nécessaires aux



Deux représentants USEP devant le siège du CNOSF



Nantenin KEITA

écoles d'inclure les enfants handicapés dans les séances de sport scolaire ? » Les enfants sont de fins politiques... Représentant Paris 2024, Marie Barsacq et Thierry Rey, champion olympique de judo à Moscou – « Vous n'étiez pas nés les enfants ! » –, avaient la partie plus facile. Quoique : « Combien y aura-t-il de sports aux Jeux olympiques de 2024 ? En citer au moins trois », cela sentait la colle...

Pour Nantenin Keita, athlète malvoyante championne paralympique du 400 mètres à Rio 2016, pas de chaussetrapes, mais une question personnelle sur la persévérance dont elle dût faire preuve : « Vous êtes-vous parfois découragée ? »

L'esprit sportif plane sur la salle

Sur le sujet du respect et de

l'esprit sportif, la jeune femme leur conta une anecdote remontant à Pékin 2008. La concurrente l'ayant devancée avait légèrement empiété sur son couloir. On lui conseilla alors de porter réclamation afin de récupérer la médaille d'or. « Mais ça n'aurait pas été juste : elle était si loin devant moi... Cette médaille m'aurait fait honte. »

Les enfants firent-ils le lien avec les histoires olympiques dont ils avaient été entretenus la veille ? Celle de Wilma Rudolf, la « gazelle noire », que le sport aida à triompher de la maladie. Celle de Tommie Smith, qui leva un poing ganté de noir pour dénoncer la ségrégation aux États-Unis. Et celle Ben Johnson, héros déchu du 100 m pour cause de dopage...

Un frisson passa parmi les enfants, les enseignants et les parents accompagnateurs, et

parmi les officiels installés sur l'estrade. Chacun ressentit combien cela faisait sens de se retrouver là, dans la Maison du sport français, pour fêter l'anniversaire de l'USEP, avant que les enfants ne s'égayent dans Paris pour une rando-découverte et une virée en bateau-mouche. Puis reviennent studieusement peaufiner, le dimanche, un manifeste attendu pour l'automne (1).

Pour le Val-de-Marne, nos deux représentants étaient issus de l'association USEP Sport en couleurs (Ecole des Charmilles de Mandres-les-Roses).

(1) Afin qu'il ne reste pas lettre morte, le manifeste fera l'objet en octobre, lors du rassemblement des président.es et délégué.es USEP, d'une table ronde élargie à des représentants du sport et de l'éducation.

Projet Sport-Nutrition dans le quartier du Bois l'Abbé de Champigny sur Marne et de Chennevières sur Marne



Mardi 14 mai, en clôture du projet sport-nutrition menée tout au long de l'année scolaire dans le quartier du Bois l'Abbé de Champigny-sur-Marne et Chennevières-sur-Marne, 12 classes de CE2 ont partagé une journée autour de la découverte du rugby, de l'athlétisme et de la zumba.



Ce programme original a pour objectif de prévenir le surpoids en travaillant sur ses deux causes : le manque d'activité physique et l'alimentation déséquilibrée, trop grasse et trop sucrée. Au-delà des enfants, cette sensibilisation vise aussi à influencer sur les habitudes des familles, y

compris des adultes, en laissant les enfants jouer les prescripteurs ainsi qu'en organisant des ateliers avec les familles.

Autour de l'Education nationale, ce projet a été rendu possible et porté par une coopérative d'acteurs : Agence régionale de Santé, Conseil départemental, Directions de la santé et des politiques sportives de Champigny-sur-Marne, relais santé Canavérois et associations Les Femmes Relais du Bois l'Abbé et Rayon de Soleil.

Quelques actions menées au cours de l'année scolaire

2018/2019 dans le cadre du projet Sport –Nutrition-Santé en lien avec les infirmières scolaires du quartier :

- Mise en place sur le quartier du Bois l'Abbé de Champigny-sur-Marne, de l'éducation à l'équilibre alimentaire, auprès des enfants des écoles maternelles, élémentaires et du collège (déjà mises en place sur la commune de Chennevières-sur-Marne, pour une prévention autour de l'alimentation, commune à tous les enfants du quartier) ;
- Organisation d'ateliers sur l'équilibre alimentaire en

direction des parents et/ou des familles ;

- Accueil individuel des enfants en surpoids ou en obésité et leurs parents sur les permanences nutrition dispensées par une infirmière et une diététicienne-nutritionniste canavéroises ;
- Mise en place d'ateliers

d'éveils sportifs pour les enfants de 4 et 5 ans, accompagnés de leurs parents ;

- Mise en place d'ateliers sport-santé pour tous les élèves de CE2 du Bois l'Abbé (12 classes) ; chaque classe bénéficie de deux modules d'apprentissage durant l'année en

athlétisme et en rugby. Les ateliers sont encadrés par un éducateur sportif de la ville.

Source : DSDEN94



Actions sportives—Trophées des lycées édition 2019

Mercredi 5 mai, près de 350 lycéens licenciés à l'UNSS issus de 22 établissements du Val-de-Marne se sont retrouvés à la plaine Nord du parc interdépartemental des sports de Choisy le Roi pour participer à l'édition 2019 du trophée des lycées.

Dernier grand rendez-vous de l'année pour les licenciés des lycées, cette après-midi sportive, intégrée au plan d'animation des lycées, est une belle occasion de promouvoir le sport scolaire, de montrer le dynamisme des élèves et d'attirer de nouvelles recrues.

Pour cette nouvelle édition, le service départemental UNSS en partenariat avec le Centre de Loisirs de la Jeunesse du Val de Marne a mis en place de nombreuses activités. Une

façon d'inviter les jeunes à découvrir de nouvelles disciplines. Les lycéens et quelques collégiens se sont affrontés sur différents challenges qui leur ont été proposés : des tournois de sports collectifs (volley-ball, football, hand à 4, ultimate et basket-ball), du kayak, du « run and bike », du tir laser et de l'accrobranche.

Une belle réussite pour les élèves placée sous le signe de la convivialité, de la découverte et du plaisir !

Palmarès par activités :

- * Ultimate : lycée L. Blum de Créteil
- * Volley-ball filles : lycée M. Berthelot de Saint-Maur-des Fossés
- * Volley-ball garçons : lycée H. Berlioz de Vincennes
- * Basket-ball : lycée Gour-

dou Lesseure de Saint-Maur-des Fossés

- * Sand-ball : collège Simone de Beauvoir de Créteil
- * Football : lycée Berlioz de Vincennes.

Mention spéciale pour le lycée Adolphe Chérioux de Vitry-sur-Seine qui remporte quant à lui la première place du challenge de participation des associations sportives organisé tout au long de l'année. Le podium est complété par le lycée Louise Michel de Champigny-sur-Marne et le lycée Guillaume Apollinaire de Thiais.

Source : DSDEN



Journée Olympique

A l'occasion de la Journée Olympique – Fête du Sport les 22 et 23 juin dernier, le CDOS 94 était partenaire de la ville de Nogent-sur-Marne pour l'organisation du Festi'Marne Olympique. Au programme, des initiations à des sports tels le BMX, le Paddle, l'escalade ou le bas-

ket 3x3 et des démonstrations sportives avec le meeting du Val-de-Marne ou des joutes nautiques. Mais le point d'orgue de ces deux jours, c'était bien sûr la venue de la Ministre des Sports, Roxana Maracineanu. Pendant 15 min, 4 volontaires du projet du CDOS 94 Bénévolat

vers Paris 2024 ont pu échanger avec elle sur leurs missions dans leurs différents comités, clubs et associations. Une superbe expérience pour ces jeunes services civiques.



Des champions à plusieurs facettes

Même si le grand public les identifie à un seul sport, les grands champions apprécient eux aussi la variété.

Exemples choisis.

Vous souvenez-vous de Bo Jackson ? À la charnière des années 1980-90, cet athlète noir brilla à la fois au firmament du base-ball et du football américain, les deux sports-rois aux États-Unis. Nike en fit alors une icône multisport sous le slogan « Bo knows » : du cyclisme au golf, et du surf au cricket en passant par la course à pied ou le basket, Bo savait tout faire, comme le confirmaient les plus grands champions dans des films publicitaires qui firent date par leur casting de rêve et leur humour. D'autres grands champions ont depuis essayé de l'imiter, sans grand succès : la reconversion du basketteur Michael Jordan en joueur de base-ball a fait pschitt, comme plus récemment celle du sprinteur jamaïcain Usain Bolt dans un obscur club de soccer australien.

DE KEVIN MAYER À LAURENT JALABERT

Ceci pour rappeler que le goût du sport se résume rarement à une seule discipline, et que celle où excellent certains champions n'est pas forcément celle de leur cœur. Ainsi, le décathlonien Kevin Mayer ne décline pas seulement les différentes disciplines de

l'athlétisme : il est aussi un fondu de basket. Et savez-vous que le handballeur Luka Karabatic aurait pu être tennisman ? Ou que, jusqu'en junior, l'avant-centre des Bleus, le Grenoblois Olivier Giroud, a skié en compétition à un très bon niveau ? Celles et ceux qui font carrière dans un sport individuel apprécient volontiers les sports collectifs : la cycliste et pistarde Félícia Ballenger confiait que ses copines du hand lui manquaient. À l'inverse, des joueurs qui évoluaient en équipe se passionnent pour les vertus de l'effort en solitaire. Sur le tard, Jean-Pierre Papin, le canonier de l'Olympique de Marseille, a ainsi connu la révélation du vélo. Quand sonne l'heure de la retraite, se réaliser dans une nouvelle discipline permet parfois de retrouver un peu de l'adrénaline du haut niveau : celle propre aux sports de vitesse en ce qui concerne le descendant Luc Alphand, reconverti en pilote de rallye-raid. Quant au cycliste Laurent Jalabert, il a élargi sa palette en s'engageant dans des marathons, des trails, et en se faisant triathlète, autant pour le parfum de la compétition que pour s'entretenir physiquement.

FLORENT MANAUDOU : UN DÉTOUR PAR LE HAND POUR MIEUX RE-PLONGER

« Je ne pense pas qu'on

soit fait pour une seule chose », expliquait en mars Florent Manaudou dans L'Équipe en annonçant son retour à la natation, après une parenthèse de deux saisons au sein du club de handball d'Aix-en-Provence. Pas en joueur de Nationale 1, mais de l'équipe réserve, qui évolue en quatrième division et avec laquelle il aura disputé 15 rencontres entre 2017 et 2018. « Au handball, il y avait davantage le côté jeu. En natation, je m'entraîne pour être le meilleur du monde, pour arriver à une finale de Jeux Olympiques, avoir le stress et détester la défaite. C'est quelque chose que j'avais moins au hand. Parfois, quand je perdais, je voyais ma performance personnelle. Je me disais : m..., c'est un sport co, il faut plus penser équipe », confiait le médaillé d'or du 50 m des J.O. 2012, qui vise à présent les podiums de Tokyo 2020. Ce ne fut pas seulement une récréation. Cela lui a été profitable, mentalement et aussi physiquement : « J'ai pris énormément d'explosivité dans les jambes. Sans m'entraîner, je suis plus rapide sous l'eau et aux 15 mètres. Et j'espère que je ne perdrai pas ce petit atout gagné en trois ans. »



Bo Jackson



Florent Manaudou



A Limeil Brévannes, la salle multisport Maryan Kolaviac inaugurée

Une nouvelle salle multisport de 1300 m² a été inaugurée ce 29 juin à Limeil-Brévannes, dans l'enceinte du

complexe Didier Pironi, baptisée Maryan Kolaviac, en hommage à l'ancien président du club de cyclotou-

risme de la ville.

Ce nouvel équipement offre la possibilité de pratiquer

quatre nouveaux sports : le basketball, le handball, le volleyball et le badminton. Outre la grande salle, le bâtiment comprend également un espace de 130 m2 regroupant un vestiaire, les sanitaires, les douches ainsi qu'un bureau et un local de rangement. Un investisse-

ment d'environ 2,4 millions d'euros. Un mur d'escalade suivra dans le complexe Didier Pironi, tout comme l'éclairage du stade.

Lors de l'inauguration, la maire, Françoise Lecoufle, a par ailleurs évoqué le développement d'un pôle sportif

autour du lycée Guillaume Budé et dans la ZAC des Temps Durables ainsi que l'extension de la Salle Joël Larousse.

Source : 94citoyens



La FFSNW et un camping au Parc Interdépartemental des Sports de Choisy

C'est lors du Conseil d'Administration du Parc Interdépartemental des Sports de Paris-Choisy-le Roi que l'installation de la Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard ainsi que d'un camping géré par Campéole et VVL (Vacances Voyages Loisirs) ont été validés suite à un appel à projet.

Ces deux nouvelles activités ont un contrat de 25 ans, et permettront de dynamiser le Parc avec ces nouveaux locaux sur des emplacements laissés à l'abandon depuis

quelques années.

La FFSNW va implanter son centre technique national et un institut national de formation avec un pôle d'entraînement de haut niveau. Les athlètes pourront s'entraîner sur un grand télésiège, un petit télésiège sera dédié aux débutants, l'ouverture est prévue pour fin d'année 2019. Il est prévu aussi une restauration rapide.

Le camping sera composé de 4 grandes zones :

- ◆ l'Urban Camp de

10000m² ou seront installés 60 pods et 30 emplacements tentes

- ◆ Campéole avec 100 mobil-homes de 2 et 3 chambres
- ◆ une aire de camping-car permettant d'en accueillir 100
- ◆ un parking de 6000m²
- ◆ un espace de convivialité.

L'ouverture du camping est prévue pour la fin d'année 2020.

Source : www.gravelle94.com



Sport et Laïcité : le Ministère des Sports publie son guide

Le sujet est visiblement d'actualité, et répond à un besoin des clubs, des fédérations et des collectivités : quelques mois après le guide « sport et laïcité » de l'Ufolep, le ministère des Sports a diffusé fin juin un livret de 64 pages intitulé « Laïcité et fait religieux dans le champ du sport ».

Il réunit huit fiches précisant les conditions de l'exercice de la laïcité dans le sport et neuf mises en situation : port du voile, d'un turban ou d'un autre couvre-chef, port du burkini

à la piscine, jeûne lors d'une compétition, prière ou signe de croix avant un match, refus de serrer la main d'un arbitre ou de prendre une douche en commun. Ainsi, le gérant d'une salle privée qui interdirait tout signe religieux sous couvert de laïcité s'expose à des poursuites pour discrimination.

« Les raisons imposant le port d'une tenue adaptée devront être justifiées objectivement, en particulier pour des raisons d'hygiène et de sécurité », peut-on lire. Une logique qui pré-

vaut aussi dans les piscines municipales. En revanche, la demande d'une partie d'une équipe de faire une prière dans le vestiaire avant le match « n'est pas acceptable ».

Édité avec le concours de l'Observatoire de la laïcité, le guide prône « le dialogue » quand c'est possible. Il est téléchargeable sur www.sports.gouv.fr/



Challenge Olympique des Familles

Samedi 8 Juin 2019

Merci pour votre participation !

